

## QUE VONT-ILS DEVENIR ?

**GRÉGOIRE ETRILLARD** élu « premier secrétaire de la Conférence » du barreau de Paris en 2010, ce jeune avocat commence sa carrière sous les meilleurs auspices, à tout juste 29 ans

## La promesse de l'éloquence

Il y a, chez Grégoire Etrillard, quelque chose qui donne le tournis. Son CV peut-être. Reçu à HEC en 2001, il mène en parallèle un DESS en droit. Enchaînant avec un Master of law à l'université Columbia (États-Unis), il intègre le barreau de New York. De retour en France en 2007, il rejoint un prestigieux cabinet d'avocats d'affaires. Et comme le contentieux des sociétés cotées ne suffit pas à remplir ses journées, il prépare le concours de la Conférence des avocats qu'il remporte. À ce quotidien bien rythmé, s'ajoutent six heures hebdomadaires de rugby.



Grégoire Etrillard partage avec les ténors du barreau un goût prononcé pour les envolées lyriques.

Que cache une telle hyperactivité ? La peur du vide ? Peut-être. La volonté de briller ? Sans doute. Mais pas seulement. « Je crois que j'ai un profond amour de la vie, mais j'ai aussi une conscience aiguë de la mort. Au fond, nous avons peu de temps devant nous. » Grégoire Etrillard ne passe pas inaperçu parmi les robes noires. Sa notoriété naissante date de 2010, lorsqu'il devient « premier secrétaire de la Conférence », le Graal de tout avocat.

Chaque année en effet, la profession récompense les jeunes recrues ayant fait preuve, sur un thème donné, de l'éloquence la plus remarquable. Jules Ferry, Raymond Poincaré, Jules Grévy ont, en leur temps, été récompensés. Grégoire Etrillard l'avoue, c'est pour séduire une femme qu'il s'est lancé ce défi. Avec fébrilité, il a préparé sa plaidoirie sur le thème imposé : « Les promesses d'avenir sont-elles un murmure du passé ? » Cela lui a plutôt bien réussi. « Mais la fille n'est pas venue me voir plaider », lâche-t-il, dépit.

Qu'importe. Fort de son succès et désireux de participer à la bataille « historique » de la garde à vue, le trentenaire a déposé dans la foulée une question prioritaire de constitutionnalité (QPC). Ses confrères et lui ont finalement échoué

**« Être commis d'office, c'est un peu comme partir en Inde. Vous vous préparez à un choc immense, mais il n'y a que sur place qu'on peut vraiment prendre la mesure de la misère. »**

à obtenir le droit pour les avocats d'accéder au dossier de leur client et d'assister aux perquisitions. « Le Conseil constitutionnel nous a toutefois donné raison concernant l'audition libre. C'est de

moindre importance mais il n'y a rien de "petit" concernant l'avancée des libertés. » Il n'a pas 30 ans et déjà ce goût prononcé des ténors du barreau pour les envolées lyriques.

Sur la garde à vue, Grégoire Etrillard est intarissable. Il faut dire qu'en tant que « premier secrétaire de la Conférence », il a l'obligation - pendant un an - d'assurer la défense des plus démunis. « Être commis d'office, c'est un peu comme partir en Inde, confie-t-il. Vous vous préparez à un choc immense, mais il n'y a que sur place qu'on peut vraiment prendre la mesure de la misère. » Le contact avec les assassins, braqueurs et autres trafiquants l'a durablement marqué. « Je n'aurais jamais cru qu'il était possible de se sentir aussi proches de ces gens-là. Nous n'avons rien en commun, mais il y a dans la détresse de certains d'entre eux quelque chose de bouleversant. »

Voilà sans doute qui explique les propos très sévères qu'il réserve à ceux qui déniaient toute humanité aux délinquants. « L'autre jour, j'assistais à une reconstitution et les experts, les policiers, les parties civiles regardaient mon client comme un monstre. Il y a, dans cet esprit de meute, quelque chose de détestable ! » Cette empathie vis-à-vis des proscrits n'est pas sans lien avec la foi qui anime le jeune homme. Peinant à mettre des mots sur ce qui l'amène à être « catholique pratiquant ». « C'est très difficile d'analyser sa propre foi, explique l'intéressé. Je constate simplement que je me sens bien lorsque je sors de la messe. Pour moi, être catholique, ce n'est pas être torturé comme certains le sont parfois. Au contraire, cela amène à magnifier la vie. »

MARIE BOËTON

## Le 17 novembre 2010, il devient « premier secrétaire de la Conférence »

Après avoir été sélectionné à chacune des trois étapes du concours d'éloquence sur les thèmes : « Convaincre, est-ce séduire ? », « Faut-il prendre la Route du Rhum ? » et « Les promesses d'avenir sont-elles un murmure du passé ? », Grégoire Etrillard a été élu « premier secrétaire de la Conférence », titre conféré au lauréat par cette association d'avocats. Il a profité de son discours de rentrée, au barreau de Paris (1), pour rendre hommage au révolutionnaire Danton.

(1) Lire sa plaidoirie sur <http://www.avocatparis.org/actualite/947-rentree2011.html>



LE BILLET

ALAIN RÉMOND

## Pitié pour les mots

Nous voici entrés dans une période où l'on peut prédire, sans gros risque de se tromper, que les mots vont souffrir. Une campagne électorale, en effet, avec son déluge de promesses, ses querelles de chiffres, ses attaques contre l'adversaire, ses polémiques et ses manipulations n'a que peu à voir avec une séance du dictionnaire à l'Académie française, où l'on pèse chaque mot au trébuchet, scrupuleusement et rigoureusement, pour être sûr d'en exprimer le sens exact. Approximations, déformations, accusations réciproques au petit jeu du « ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit » : tel risque, hélas, d'être notre lot quotidien. Jusqu'à déguiser certains mots, à les camoufler sous une appellation d'emprunt, pour les rendre moins dangereux, plus inoffensifs. Certes, le pire n'est jamais sûr : on peut rêver d'un exercice inédit de vérité, de respect du sens des mots, pour le plus grand bien des citoyens. En même temps, cette année débute avec une course d'autos et de motos qui s'appelle le Paris-Dakar et qui se déroule en Amérique du Sud. Et tout le monde trouve ça normal. Alors...

## UNE IDÉE POUR AGIR

En partenariat avec



## Un ascenseur aquatique pour les personnes handicapées

Dans le Cher, une petite entreprise a mis au point une plate-forme permettant aux personnes ne pouvant se déplacer facilement d'accéder aux piscines de façon autonome.

Catherine Lestrat est paraplégique depuis sa naissance. Grâce à l'ascenseur aquatique installé à la piscine Charles-Moreira de Vierzon (Cher), elle peut désormais entrer « en toute autonomie » et en moins de vingt secondes dans le bassin. À la sortie des vestiaires, elle se rend, grâce à un fauteuil spécial, au bord de l'eau sur une plate-forme équipée d'un moteur et de commandes qui lui permettent de piloter elle-même l'opération. Ce dispositif permet de mettre fin aux systèmes existants, souvent des potences, qui nécessitent l'intervention de maîtres nageurs.

C'est au début des années 2000 que les membres de l'association Magel'hand, dont Catherine Lestrat fait partie, ont souhaité réfléchir à un « système d'aide simplifié pour les personnes handicapées ». En 2004, l'association rentre en contact avec l'IUT de Bourges, qui a mobilisé trois promotions d'élèves pour la réalisation d'un prototype. Patrick Woesteland, créateur de la société Euro Piscine Services, n'a pas hésité à investir 150 000 € pour finaliser le projet qui a reçu le prix de l'innovation au dernier Salon des maires de France. Cette PME entend désormais industrialiser cet ascenseur aquatique, qui peut également être emprunté par les femmes enceintes et les personnes en surpoids. Une vingtaine de communes ont d'ores et déjà manifesté leur intention d'équiper leur piscine pour se mettre en conformité avec la loi sur le handicap qui fixe à 2015 l'échéance à laquelle les équipements publics devront être accessibles à tous. Il leur en coûtera 24 000 €. À l'heure actuelle, seuls 6 % des bassins français seraient capables d'accueillir des personnes à mobilité réduite.

XAVIER RENARD (à Tours)

RENS. : 06.69.42.74.82 et [asso@magel-hand.fr](mailto:asso@magel-hand.fr)